

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 4 DECEMBRE 2013

COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE

Etaient présents :

SICECO :

- M^{mes} et MM. les Délégués des Commissions Locales d'Énergie
- M^{mes} et MM. les Membres du Bureau

* * *

Le Comité syndical du SICECO s'est réuni le 4 décembre 2013 à 16h dans la salle Richebourg du pavillon Bacchus, Parc Valmy, à Dijon.

Le Président remercie les délégués présents, indique les personnes excusées, les pouvoirs donnés, puis, le quorum étant atteint (86 présents pour un quorum de 73), la séance commence, avec la remise, par le Président de l'AFE Bourgogne, Patrice BÉCHÉ, du prix pour le bâtiment du SICECO.

M. BÉCHÉ rappelle que l'AFE est le lieu de rencontre de tous ceux qui s'intéressent à l'éclairage et a plus de 1000 adhérents dans des secteurs très variés : architectes, urbanistes, décorateurs, médecins, distributeurs d'énergie et d'éclairage, ingénieurs, fabricants de lampe... La lumière, indique-t-il, semble si naturelle que l'on sous-estime souvent son rôle sur nos vies.

L'AFE participe à la rédaction de recommandations, guides, normes, textes réglementaires nationaux ou internationaux. 16 centres régionaux sont répartis sur le territoire national.

L'AFE Bourgogne a organisé en 2012 un concours visant à récompenser les collectivités territoriales ou leurs regroupements, les propriétaires de bâtiments commerciaux, tertiaires. M. BÉCHÉ est heureux de remettre le prix de la mise en valeur pour les bâtiments et les sites industriels au Président du SICECO, qui le remercie au nom du Comité syndical.

La commune de Vitteaux avait été primée pour l'éclairage de sa mairie (catégorie des communes de moins de 2000 habitants) et la ville d'Auxonne tout récemment pour l'éclairage de son quai, de son port de plaisance et de ses remparts (catégorie des communes de plus de 2000 habitants).

1) - APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 30 OCTOBRE 2013

Ce procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2) - ALLOCUTION DU PRÉSIDENT

Depuis 2009, année de la mise en place des nouveaux statuts du SICECO, l'organisation territoriale en CLE a permis une juste représentation de tous les territoires au niveau des instances décisionnaires car les Présidents des CLE sont Vice-présidents du syndicat et décident des orientations prises par le Bureau.

Les CLE ont très bien fonctionné (2 réunions par an, avec 60 % de participation), elles ont permis de connaître les problèmes du terrain et d'améliorer la programmation des travaux.

La mise en place des commissions : Affaires générales, Finances et techniques ainsi que la CCSPL, a été source d'efficacité. Les commissions ont été une force de proposition pour faire évoluer les actions du SICECO et le Président remercie tous les délégués qui ont participé activement à ces travaux.

Il rappelle les orientations définies en début de mandat :

- Garantir la qualité de la fourniture d'électricité dans le monde rural
- Développer les énergies renouvelables
- Poursuivre le programme de renforcement et d'enfouissement des réseaux
- Mettre en valeur le patrimoine par un éclairage adapté et raisonnable
- Elaborer un programme efficace en Eclairage public, permettant de réaliser des économies d'énergie

L'organisation ainsi définie a bien fonctionné et le programme proposé a été rempli. En voici un rapide bilan, avec quelques idées fortes :

Le SICECO a évolué, passant d'un Syndicat d'électrification à un Syndicat d'Energies

Au moment où la France discute de l'acte 3 de la décentralisation et que le débat sur la transition énergétique démontre le rôle croissant des collectivités territoriales dans les politiques énergétiques, il importe de réussir cette transition sans remettre en cause la solidarité territoriale, socle du modèle électrique français.

Qu'il s'agisse de la valorisation des énergies renouvelables, de la gestion des territoires intelligents, de la maîtrise de la demande, de la mobilité ou du développement des usages spécifiques liés aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, la part de l'électricité dans la consommation finale d'énergie est appelée à croître.

Au delà de la compétence historique "distribution d'électricité", la FNCCR encourage la poursuite du mouvement de regroupement des autorités concédantes sous la forme de syndicats départementaux dans le but d'optimiser la gestion de l'énergie au sens large.

Le SICECO a d'ailleurs toujours travaillé dans ce sens :

1) Les efforts faits pour le regroupement départemental, avec dans un premier temps celui portant sur les communes rurales sous une même autorité, n'ont pas eu grand succès avec le Syndicat de Plombières. Heureusement, les communes de Beaune, Châtillon et Rougemont sont venues rejoindre le SICECO.

Pour favoriser la transition énergétique, une évolution de la gouvernance est souhaitable. Les scénarios de séparation de la desserte électrique des pôles urbains et des territoires ruraux sont vecteurs de lourdes inégalités. En effet la solidarité n'est efficace que dans le cadre de concessions suffisamment vastes unissant l'urbain et le rural.

2) L'étude portant sur la stratégie énergétique est d'ailleurs réalisée par le SICECO sur l'ensemble du département ; elle comprend 3 phases :

La phase 1 a concerné l'état des lieux et le document de synthèse a été envoyé

La phase 2 détermine le plan d'actions à mettre en oeuvre

La phase 3 concerne les axes où le Syndicat se positionnera, comme les réseaux intelligents, les infrastructures de recharge pour les véhicules électriques par exemple

3) Une étude est en cours pour la constitution d'une SEM. C'est une des solutions pour diversifier l'activité économique des territoires et les ressources du Syndicat.

Dans le domaine de l'énergie, le SICECO travaille pour l'ensemble des adhérents sur :

- ✓ les pré-diagnostic énergétiques et le suivi de la consommation,
- ✓ la gestion des CEE,
- ✓ l'achat d'énergie,
- ✓ la filière Bois énergie : un poste de chargé de mission bois énergie, est financé par l'ADEME/Région pour l'ensemble de la Côte d'Or.

Dans le même temps, le métier de base, l'électrification, a été fortement amélioré :

- La maîtrise d'œuvre a été internalisée.
- De gros efforts de rattrapage dans les retards de travaux ont été faits en 2012-2013. Les dossiers d'enfouissement en stock ont beaucoup diminué. Sur le plan budgétaire nous avons mobilisé nos fonds propres et anticipé l'article 8 de 2014. De ce fait, l'année 2013 a été très tendue sur le plan financier et la ligne de trésorerie a été utilisée.
- L'année 2014 sera une année de transition avec les élections municipales et les priorités des nouveaux conseils ne seront peut-être pas les mêmes qu'actuellement. Cependant pour l'avenir, il faudra bien étudier les besoins et il sera nécessaire de faire des choix d'investissements.

L'Eclairage public a été l'objet des attentions du Syndicat

Le budget de travaux annuel pour ces dernières années est compris entre 5 et 6 millions d'euros.

Il a permis d'accélérer la rénovation et d'éradiquer la plupart des ballons fluorescents. Le traitement des DT/DICT a également été internalisé. Les 81 000 points lumineux sont suivis par un système d'information géographique qui améliore la qualité du service de l'EP.

Un mot sur **la transition énergétique** : elle doit être l'élément déclencheur qui favorisera les partenariats. La Région, chef de file, a reconnu l'action des 4 syndicats bourguignons. Elle les considère comme des acteurs incontournables qui contribuent à la réussite de cette transition.

Le Président signale les partenariats développés, notamment, avec l'Etat, le Conseil général, l'ADEME, BER, les Chambres consulaires et les organismes professionnels, Orange avec la signature de la nouvelle convention.

Et pour terminer, le Président remercie la présence à cette Assemblée générale des Directeurs d'ERDF, M. Champenois, et de GRDF, M. Gay.

Il souhaite qu'avec ERDF puisse être signé un protocole d'accord, localement, sur la base du modèle national validé au congrès de Montpellier entre la Direction d'ERDF et la FNCCR. Mais pour pouvoir signer, il est nécessaire que tous les contentieux actuels sur le montant des redevances soient levés.

Enfin il rappelle que la Côte d'Or tient toujours la 1^{ère} place des départements ruraux pour la qualité de la fourniture électrique et il serait dommage, au vu de cet excellent résultat, de ne pas parvenir à un accord.

Pour GRDF, il convient de travailler au Schéma directeur gaz et dans le cadre de l'Etude stratégique énergétique, un travail en commun doit commencer.

Pour conclure, toutes ces réussites et ces reconnaissances sont le fruit des efforts réalisés par une équipe.

Le Président remercie :

- tout d'abord l'ensemble du personnel du SICECO et son directeur qui ont su s'adapter aux exigences du service et surtout sur l'efficacité et la réactivité aux problèmes rencontrés,
- mais également les élus pour leur travail et les orientations prises dans un contexte très difficile avec la décentralisation et l'élaboration de la loi sur la transition énergétique.

3) - INTERVENTION DE M. CHAMPENOIS

M. Hervé CHAMPENOIS remercie le Président pour son invitation et souhaite faire les remarques suivantes qui portent sur 3 points :

- les services essentiels du réseau électrique
- ERDF et l'enjeu du renouvellement des compétences
- les enjeux communs, vus d'ERDF

Les services essentiels du réseau électrique, c'est d'une part acheminer l'électricité au meilleur rapport qualité/prix et d'autre part évacuer l'énergie des productions décentralisées, type photovoltaïque et éolien, qui n'existaient pas il y a une dizaine d'années. C'est un nouveau défi pour les services des énergies renouvelables.

Les coûts français, dans leur globalité, sont maîtrisés et on peut être fier du modèle français. En Allemagne, souvent citée en référence, la qualité est bonne mais les coûts sont deux fois plus élevés.

En Côte d'Or, la qualité de fourniture se situe au meilleur niveau français. Seules les grandes zones urbaines la précèdent. Selon les derniers chiffres, actualisés début novembre, la tendance se maintient malgré la tempête, fort importante, qui s'est produite dans le Châtillonnais.

La satisfaction des clients sur la qualité de fourniture est mesurée lors des raccordements (taux de près de 85 %) et sur les interventions comme la montée en puissance ou la mise en service (environ 90 %). Ces résultats sont obtenus grâce au travail au sein d'ERDF, allié à celui du SICECO et M. CHAMPENOIS tient à remercier les services du Syndicat.

La distribution d'électricité est en grande partie une industrie de main-d'œuvre. Certes, l'agence de conduite permet de ravitailler rapidement les clients par des automatismes mais c'est le travail du personnel de l'entreprise ainsi que des entreprises de travaux publics qui permet de la faire fonctionner. Le site de Domoy est mentionné, qui, en partenariat avec la Fédération Régionale des Travaux Publics et le GRETA, a formé une soixantaine de monteurs.

Enfin le Directeur territorial souhaite rappeler les défis qui se présentent :

- ✓ le maintien du modèle actuel des concessions d'électricité avec notamment la péréquation tarifaire
- ✓ les coûts et la qualité de la fourniture. La CRE (Commission de Régulation de l'Energie) vient de mettre à jour le TURPE 4 avec des exigences supplémentaires
- ✓ la transition énergétique qui se traduit par l'accompagnement du raccordement des énergies renouvelables dans un contexte de modifications législatives permanentes et dans le cadre du S3REnR (Schéma régional de raccordement au réseau des énergies renouvelables)
- ✓ la mise en place des compteurs Linky.

4) - INTERVENTION DE M. GAY

Le Directeur territorial de GRDF indique que nous sommes aux portes d'une nouvelle révolution énergétique, qui va modifier de façon considérable notre vision de l'organisation de la distribution d'énergie. En effet c'est l'émergence d'une production d'énergie renouvelable locale, consommée localement et qui génère des emplois locaux, c'est l'ère d'une économie circulaire.

Les systèmes de distribution d'énergie vont devoir s'adapter à cette nouvelle donne et à ce titre, le réseau de distribution de gaz naturel va y prendre une place essentielle. GRDF a une vision partagée avec l'ADEME que d'ici 20 ans, entre 30 et 50 % du gaz distribué sera du biométhane produit par des unités de méthanisation locale et consommés près des lieux de production grâce à l'injection de ce biométhane dans le réseau de distribution. Le réseau de distribution de gaz naturel sera donc un vecteur de distribution d'énergie renouvelable et il offrira également des capacités de stockage, ce qui fera naître des coopérations avec d'autres énergies, notamment avec l'électricité.

Une autre révolution va poindre, celle de la mobilité gaz. On connaît tous les contraintes qui s'annoncent sur l'industrie automobile pour qu'elle se conforme aux exigences environnementales. Une course est menée pour essayer de rendre les moteurs de voiture compatibles avec ces nouvelles exigences. Une solution simple existe mais peu développée en France : le moteur GNV (moteur gaz naturel véhicule) qui permet une mobilité avec aucune nuisance, alimentée par la production d'énergie locale, stockée dans le réseau de distribution. Ces deux illustrations sont là pour témoigner que le réseau de distribution de gaz naturel est au cœur de la transition énergétique. Le compteur Gazpar sera aussi là pour aider les communes dans leur maîtrise de l'énergie.

5) - FINANCES

❖ Décision modificative n°2 – exercice budgétaire 2013

Le Président expose aux membres du Comité que, pour permettre l'exécution du budget, il est nécessaire de faire procéder aux opérations comptables décrites ci-dessous :

Chapitre	Article	Désignation	Dépenses		Recettes	
			Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Section d'investissement						
21	2182	matériel de transport	40 000 €			
21	2188	Autres immobilisations corporelles	40 000 €			
23	2317	Immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise en disposition		1 620 000 €		
10	10222	FCTVA				100 000 €
13	13241	Subventions d'équipements non transférables aux communes membres du GFP	30 000 €			1 145 000 €
13	1328	Subventions d'équipements non transférables - Autres				130 000 €
27	2762	Créances sur transfert de droits à déduction de TVA				134 200 €
41	2317	Immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition				182 300 €
41	2762	Créances sur transfert de droits à déduction de TVA		182 300 €		
TOTAL			110 000 €	1802 300 €		1 692 300 €
EQUILIBRE DE LA DECISION MODIFICATIVE			1 692 300 €		1 692 300 €	

Après en avoir délibéré, le Comité autorise, à l'unanimité des 86 votants (86 présents), le Président à procéder aux opérations comptables décrites ci-dessus.

❖ Constitution de provisions pour risques et charges

Le Président expose aux membres du Comité qu'un contrat avait été signé avec la CNP concernant la couverture des risques dits « statutaires ». Pour les agents affiliés à la CNRACL ou à l'IRCANTEC, les garanties souscrites étaient les suivantes :

- Maladie ou Accident de « vie privée »
- Maternité - Adoption - Paternité
- Accident ou Maladie imputable au service ou Maladie professionnelle
- Décès pour les seuls agents affiliés à la CNRACL

La comparaison entre les primes payées et les remboursements effectués par l'assureur font apparaître un déficit pour le SICECO.

Après avoir consulté les membres du Bureau qui ont été émis un avis favorable au projet, le Président propose d'une part que le SICECO s'auto-assure pour ces risques et d'autre part que, par prudence, des provisions pour risques et charges soient constituées.

Celles-ci pourraient s'élever à 13 000 € correspondant à la moyenne des versements perçus depuis 1997. Elles auraient pour objet de couvrir le capital décès et les frais liés aux accidents, maladies imputables au service ou maladie professionnelle, autres que les versements de salaire.

Cette provision donnera lieu à reprise en cas de réalisation du risque. Un bilan sera effectué par exercice budgétaire et donnera lieu à une reprise annuelle sauf cas exceptionnel.

Après en avoir délibéré, le Comité décide, à l'unanimité des 86 votants (86 présents), de constituer, au 1^{er} janvier 2014, une provision pour risque et charge d'un montant de 13 000 € dans les conditions exposées ci-dessus.

❖ Budget primitif 2014

M. Jacquenet cède la parole à Emmanuel BICHOT qui présente le projet de Budget Primitif 2013, ainsi établi :

FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	RECETTES
6 475 100	9 942 900

023

VIREMENT	3 467 800	
TOTAL	9 942 900	9 942 900

INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES
11 871 500	8 403 700

3 467 800	VIREMENT	021
-----------	----------	-----

TOTAL	11 871 500	11 871 500
-------	------------	------------

La balance du Budget Primitif se présente ainsi :

	Fonctionnement	Investissement	Total
Recettes	9 942 900	11 871 500	21 814 400
Dépenses	9 942 900	11 871 500	21 814 400

Après en avoir délibéré, le Comité décide à l'unanimité des 86 votants (86 présents), d'adopter le Budget Primitif de l'année 2014, conformément aux propositions faites.

❖ Emprunt et ligne de trésorerie 2013

➤ Emprunt :

Au budget 2013 : un emprunt d'un montant de 1 695 794 € a été inscrit pour couvrir la réalisation de travaux sur le réseau électrique et d'éclairage public. Au vu de la réalisation du budget et de la situation de trésorerie, seul un emprunt de 700 000 € doit être réalisé. C'est l'offre de la Caisse d'Épargne qui a été retenue, sur une durée de 5 ans.

➤ Ligne de trésorerie :

Le montant 2013 de la ligne de trésorerie était de 2 200 000 €. Au vu de la situation de 2013 et des prévisions 2014, ce sont deux lignes de trésorerie qui seront contractées, d'un montant de 2 000 000 € auprès de la Banque populaire et 1 000 000 € auprès de la Caisse d'Épargne.

Une question est posée, à propos du montant des acomptes qui pourraient être demandés aux communes, suite à la modification statutaire en cours, et du moment de la demande. Le Président précise que le Bureau n'a pas encore discuté des modalités.

Une autre question concerne le délai de demande de paiement des factures. Il peut sembler que la facture arrive tard mais il faut se rappeler qu'une fois les travaux terminés, un certain nombre de délais doivent encore courir avant le solde : pénalités en cas de retard, projet de décompte général à vérifier, levée des réserves, passage d'Orange ...

6) - AFFAIRES GENERALES

❖ Information sur le calendrier et les modalités d'élection des délégués au Comité syndical

Un calendrier prévisionnel est présenté aux délégués. Un courrier sera adressé aux communes pour informer des modalités de vote ou les rappeler, au moment de l'élection des maires, à partir du 7 avril. L'installation des CLE aura lieu de la fin avril à la 3^e semaine de mai et celle du Comité au début du mois de juin. Enfin, le vote du Compte Administratif et du Budget Supplémentaire se fera avant la fin du même mois.

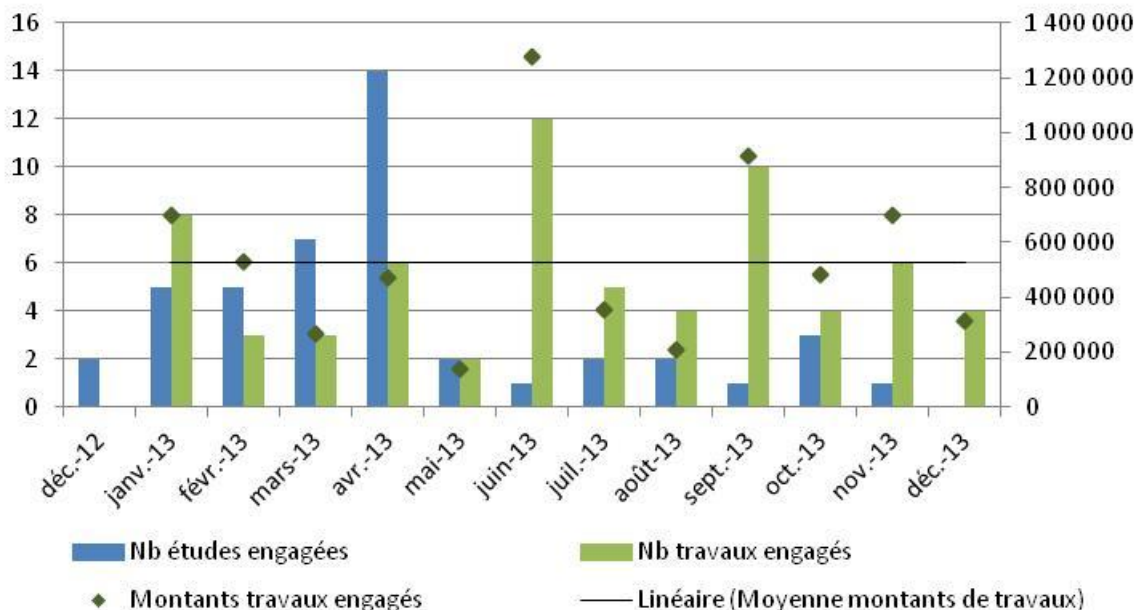
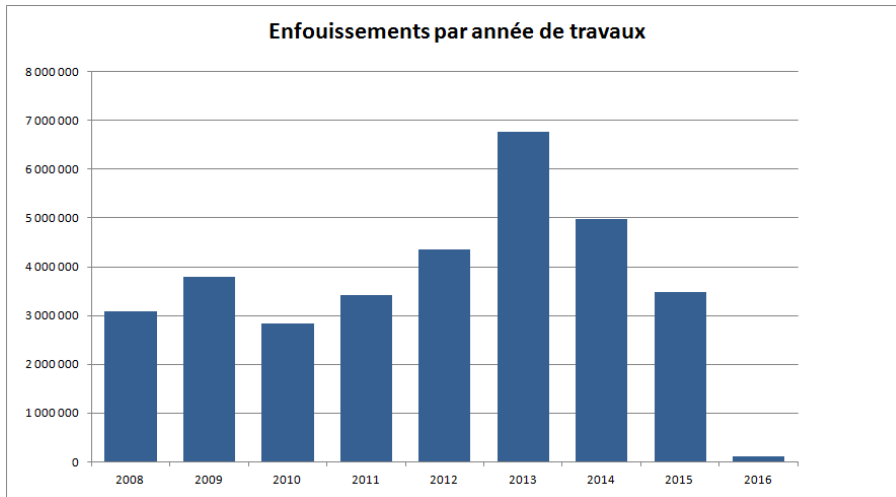
7) - AFFAIRES TECHNIQUES

❖ Bilan des travaux 2013 et programmation 2014

➤ Travaux d'enfouissement :

Un bilan pour l'année 2013 est présenté : sur 71 dossiers (6 760 k€)

- ↳ 31 sont terminés
- ↳ 36 sont en cours
- ↳ 4 restent à engager



Pour la programmation 2014, la validation par la commune doit s'effectuer dans les 3 mois qui suivent la transmission du plan de financement. Ce délai est impératif. Le SICECO envoie un courrier d'annulation automatique du dossier, une fois le délai échu. 42 dossiers sont prévus sur 2014, pour un montant de 4 millions d'€.

Les nouvelles demandes seront traitées sans subvention ou programmées à compter de 2016.

➤ Travaux d'éclairage public :

Un comparatif a été établi entre l'année 2010, qui voit la mise en service du SIG, et l'année 2013 (*voir Annexe 1*).

Dans le parc, d'environ 81 000 points lumineux aujourd'hui, les ballons fluo, qui représentaient 10 %, en représentent maintenant 6 %, les Leds 1 %.

En ce qui concerne les travaux, le budget en 2013 a été engagé à 98 %. Les 6 millions d'euros ont été répartis en 4,9 millions de travaux subventionnés et 1,1 million financés directement par les communes. 75 % du budget a été consacré à la rénovation.

Pour 2014, 364 demandes ont été enregistrées, pour un montant de 6,43 millions d'euros. Certains dossiers ne pourront pas être subventionnés (0,4 M€), d'autres sont reportés sur le budget supplémentaire (1,9 M€). Un arbitrage sera rendu par la Commission EP début 2014. Seront traités en priorité les dossiers concernant les ballons fluorescents, les opérations d'aménagement (carrefours/lotissements), la sécurité et les obligations réglementaires.

❖ Négociation convention A avec Orange

En 2013, Orange a promis de faire 21 km de reprise de câblage et c'est la même promesse qui est faite en 2014.
Des négociations vont s'ouvrir à la date anniversaire de la convention A pour revoir le loyer de location des fourreaux.

❖ Etude stratégique départementale

Des ateliers se sont tenus comme prévus en juin et septembre avec l'ensemble des partenaires de la filière énergie.
Trois thèmes sont apparus comme essentiels :

- Accompagner les communes et intercommunalités dans l'amélioration énergétique de leur patrimoine, le développement des énergies renouvelables et la programmation de stratégies territoriales au sens large, comme les plans climat
- Accompagner la rénovation des logements et lutter contre la précarité énergétique
- Aménager le territoire pour mener la transition énergétique (avec notamment l'intégration du volet énergétique dans les documents d'urbanisme)

Des premières pistes de réflexion ont été dégagées, ainsi que les actions qui pourraient être mises en œuvre. Elles ont été vues avec l'ensemble des partenaires. Le SICECO ne pouvant intervenir dans tous les secteurs, il nouera des partenariats.
L'expérimentation de certaines actions pourra se faire sur 2 Territoires à Energie Positive – TEPOS (la Communauté de communes du Canton de Bligny-sur-Ouche et la Communauté de communes du Pays de Nuits-Saint-Georges), les enseignements en seront tirés au périmètre du SICECO.

Les six grands chantiers qui découlent de cette étude ainsi que des enjeux clés qui se posent avec les principaux partenaires et par secteur sont présentés (*voir Annexe 2*).

Le programme des rendez-vous à venir, pour définir la position du SICECO est le suivant :

- ✓ Atelier à Cité 21 le 12 décembre
- ✓ Commission Développement durable énergies renouvelables et maîtrise de l'énergie, avec les membres du Bureau qui sont intéressés le 9 janvier
- ✓ Réunion de Bureau du 15 janvier qui résumera les travaux de la Commission
- ✓ Comité de pilotage d'ici la fin janvier
- ✓ Réunion de Bureau et Assemblée générale du 19 février

8 - AGENDA

↪ Cité 21 : 12 et 13 décembre

↪ Commission Développement durable : 9 janvier à 9h00

↪ Commission Equipements électriques communaux : 23 janvier à 9h30

↪ Assemblée générale du Comité 19 février (DSP gaz pour la commune de CHAMPDOTRE et avancement de l'étude "Stratégie Énergétique Départementale")

* * *

Le Président remercie les membres de l'Assemblée et les invite au pot de l'amitié.

Réunion du Comité Syndical du 4 décembre 2013

Annexes

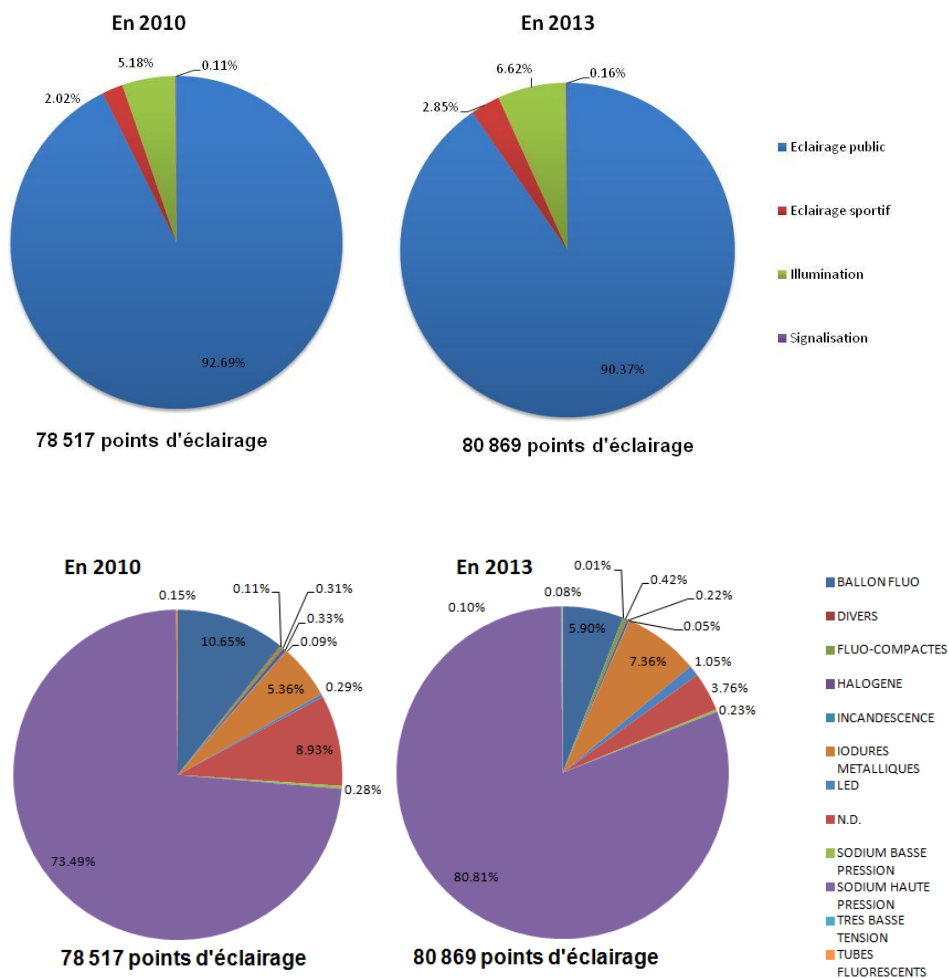
I. Bilan travaux d'éclairage public 2013

p 1

II. Stratégie énergétique départementale

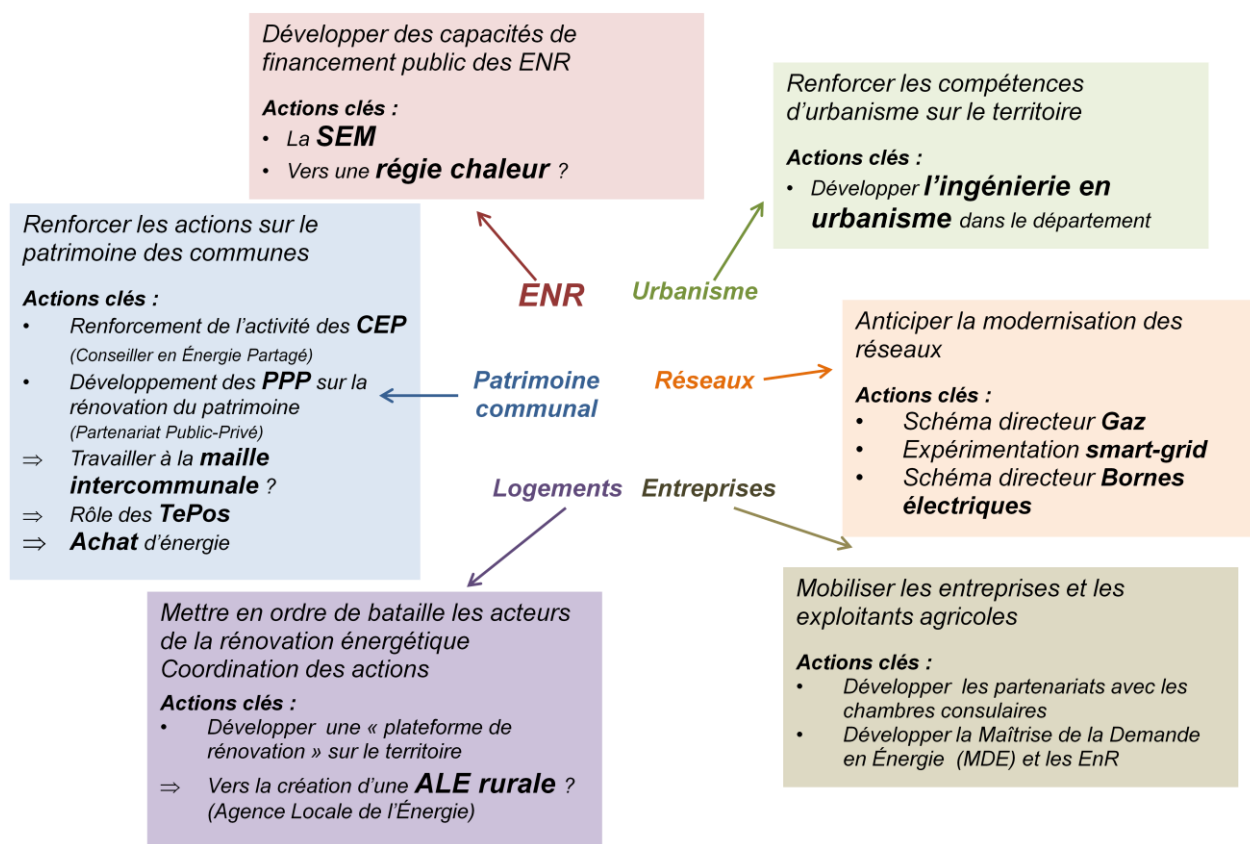
p 2

I. Bilan travaux d'éclairage public 2013



II. Stratégie énergétique départementale

1. 6 chantiers et enjeux clés pour la stratégie



2. Quels principaux enjeux avec les partenaires clés ?

Questions partenariales	Quelles sont les questions clés ?
Avec le Conseil Général	<ul style="list-style-type: none"> • Quels intérêts communs à la création d'une ALE pour pouvoir intervenir plus largement sur le logement (ex : ALE de la Nièvre) • Intégration des questions énergétiques en urbanisme : qui s'en charge : le CG (ATD 21), le SICECO, les 2 ? Avec quels moyens : 1 poste financé par les 2 structures ATD21/SICECO ? • Participation à la SEM ? • Renforcement des actions de la mission Bois-Energie 21 par un « démarchage pro-actif ciblé » ?
Avec le Conseil Régional et l'ADEME	<ul style="list-style-type: none"> • Quelles évolutions sur le financement du bois-énergie dans les 7 années à venir (crédits européens), et de manière générale sur les EnR (méthanisation, hydroélectricité, photovoltaïque) ? • Quels financements pour les nouvelles actions : rénovation thermique, bornes électriques, animation, ... ? • Participation à la SEM ? • Quelle perspective donnée à la démarche TePos ?

⇒ **D'autres points sont à étudier, mais il s'agit ici des questionnements les plus stratégiques**

3. Quels principaux enjeux par secteur ?

Secteurs	Quelles sont les questions clés ?
Sur les réseaux	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Développement coordonné des réseaux : gaz, chaleur, ...</i> • <i>Comment accélérer la mise en œuvre d'une expérimentation Smart-Grid ?</i> • <i>Mieux planifier les besoins en bornes électriques dans les années à venir</i> ⇒ <i>Schéma directeur de déploiement : qui le porte ? La Région ou le SICECO : une collaboration s'impose ?</i>
Sur les financements	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Quelles capacités d'investissement pour la SEM ?</i> • <i>Intérêt du développement d'une régie chaleur par le SICECO ?</i>
Sur le bâtiment et les EnR	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Le développement large et renforcé des CEP et d'autres missions ne nécessiterait-il pas de créer un système de cotisation des communes par service spécifique Énergie ? (type SIEEEN ou SIEL)</i> • <i>Renforcement de l'intervention du SICECO dans les bâtiments communaux : développement d'une ingénierie technique ?</i> • <i>Mise en place du guichet unique et développement d'une « plateforme de rénovation » sur le territoire : Rôle du SICECO ?</i> • <i>L'accompagnement des projets portés par les Com-Com ne soulève t-il pas la question de leur adhésion au SICECO ?</i> <p>⇒ <i>Vers une « modernisation » des statuts du SICECO ?</i></p>

⇒ *D'autres points sont à étudier, mais il s'agit ici des questionnements les plus stratégiques*